

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

19 DEC. 2018

ID : 031-213105612-20181219-2018\_28-DE

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE IX

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 12
- ayant pris part au vote : 16
- procurations : 4

CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION  
SOCIALE  
DE  
L'UNION  
6 bis avenue des  
Pyrénées  
BP 39  
31240

L'an deux mille dix-huit et le 18 décembre à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sur convocation régulière en date du 13 décembre, sous la présidence de Madame Isabelle GODEAS, vice-Présidente.

**Étaient présents** : MME ISABELLE GODEAS, M YVAN NAVARRO, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, MME MONIQUE GUEDES, MME NADINE MAURIN, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, M. ANDRE DA PONTE, MME MARIE BIRE, MME RENEE HUMEAU, MME MONIQUE BEZOS, MME RAYMONDE CORBON, MME ISABELLE DIAZ.

**Étaient absents ayant donné procuration** : M. JOËL FEULLERAT (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), MME CHRISTIANE FARRUGIA (Pouvoir donné à MME RENEE HUMEAU), MME MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à M YVAN NAVARRO), MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN),

**Était absent excusé** : M. MARC PERE,

☎ 05.62.79.86.16

**DÉLIBÉRATION 2018/28**

**Objet : Adoption du Procès-Verbal n°2018/05 du 6 novembre 2018**

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du CCAS de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2018/05 rédigé suite à la séance du 6 novembre 2018.

**Décision**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame La Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

**Décide :**

A l'unanimité, d'adopter le procès-verbal n°2018/05 du 6 novembre 2018.

Pour copie conforme,  
La Vice-Présidente,  
Isabelle GODEAS,

- Transmis le  
- Affiché le

19 DEC. 2018

19 DEC. 2018

